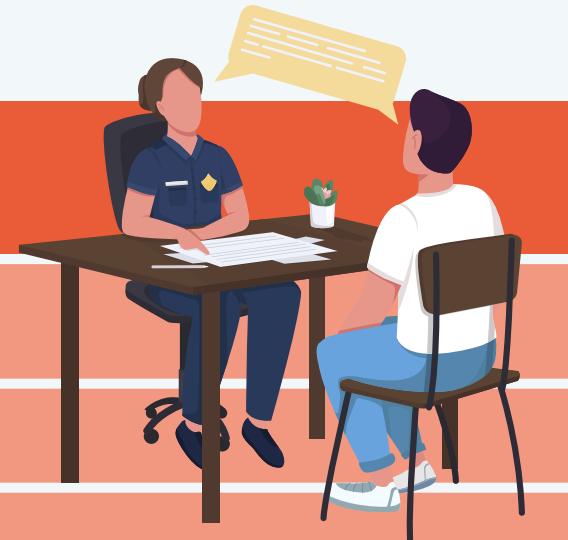


Fiche l'interrogatoire

l'Interrogatoire



La prévention	Réaction	
Objectif: réduire les raisons susceptibles de provoquer ou de faciliter l'interrogatoire d'un membre de l'organisation.	Objectif : réduire l'impact de l'interrogatoire sur le détenu.	Court terme
	Individuel	Organisationnel (le cas échéant)
<ul style="list-style-type: none"> • Établir des routines de vérification. • Se mettre d'accord sur les mesures à prendre en cas d'absence de nouvelles. • Assurez-vous d'être en contact avec un avocat qui serait prêt à vous défendre au cas où l'interrogatoire serait suivi d'une détention. • Mémorisez le numéro de votre avocat et le numéro de votre point focal de sécurité. • Créer une couverture. • Répétez un interrogatoire fictif avec vos collègues. • Convenir en avance avec vos collègues et partenaires sur ce que vous pouvez dire et ne pouvez pas dire à ceux qui vous détiennent. Discutez des lignes rouges que vous n'êtes pas prêts à franchir. • S'assurer que tous les documents juridiques sont corrects, et portés par l'ensemble du personnel, le cas échéant. • Ce qu'il faut en définitive, c'est une stratégie d'action politique visant à dissuader les autorités de vous interroger. 	<ul style="list-style-type: none"> • La considération la plus importante est de s'assurer que l'aide extérieure est informée de ce qui se passe. • Alertez votre point focal de sécurité dans votre organisation (le cas échéant). Communiquez toutes les informations que vous avez pu recueillir. • Alertez votre ambassade ou votre consulat si vous le pouvez en cas d'interrogatoire officiel. Communiquez toutes les informations que vous avez pu recueillir. • S'identifier clairement en tant que représentant de votre organisation (le cas échéant). • Connaitre ses droits et persister à demander qu'on vous les accorde au cas où une détention suivrait votre interrogatoire. • Préparez-vous à être interrogé sur vos activités dans d'autres pays/visas indiqués dans votre passeport. • Soulignez la nature artistique de votre travail. • Restez conciliant ; évitez de devenir antagoniste. • Écoutez vos interrogateurs et essayez de découvrir ce qui les motive et ce qu'ils veulent ou espèrent. • Ne pas obtenir séparé de votre vos biens, en particulier les appareils électroniques. S'ils vous sont retirés, supposer qu'ils ont été compromis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un groupe de travail ad hoc pour réagir à l'interrogatoire. • Déterminer où le membre du personnel est détenu et par qui. • Déterminez la raison pour laquelle il/elle est détenu(e). • Informer les autorités compétentes (ambassades, consulats, etc.) en cas d'interrogatoire officiel.